

Alternance & Avantages

Nos formations en alternance :

CAP PSR

Production et Service en Restauration

BAC PRO MCV

Métiers du Commerce et de la Vente

Option A : Animation et gestion de l'espace commercial

Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

BAC PRO MA

Métiers de l'Accueil

**Contactez-nous
pour plus d'informations**




LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE

28 rue de Buisson Rond
73000 Barberaz
04.79.33.41.17

 www.lpp-margeriaz.fr

 administration@lpp-margeriaz.fr

 [@lyceelemargeriaz](https://www.facebook.com/lyceelemargeriaz)

 [lyceelemargeriaz](https://www.instagram.com/lyceelemargeriaz)

LPP Le Margérianz / Siret : 347 922 171 00025 - APE 802C



*Devenez acteur de
votre parcours professionnel :
une équipe engagée vous accompagne.*

Mai 2021. Ne pas jeter sur la voie publique.

Un coût salarial maîtrisé

Très peu de charges patronales et salariales

Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO (nous consulter)

Aides de l'état : 5000 € pour les mineurs et 8000 € pour les adultes *

Exonéré de CSG et CRDS

Un employé Motivé

Par une formation et une rémunération

Par un maître d'apprentissage qualifié

Par une formation sur mesure

Une formation adaptée à Vos besoins

Formé avec vos méthodes et à votre culture d'entreprise

Maintien des savoir-faire

Valorisation des compétences des maîtres d'apprentissage

La rémunération en détail :

	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans révolus
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^{ème} année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3 ^{ème} année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Depuis le 1er Janvier 2019, tous les employeurs bénéficient des allègements généraux de cotisations patronales de sécurité sociale sur les bas salaires (inférieur à 1,6 fois le SMIC)

* Aide unique à l'embauche spéciale reconduite jusqu'au 31 Décembre 2021

et Aide exceptionnelle pour soutenir les embauches de personnes handicapés.

Qui pouvez-vous embaucher ?

Les jeunes de 15 à 29 ans révolus

Sur quelle Période ?

1 ou 2 ans selon le niveau de l'apprenant

Environ 1400h de formation sur 2 ans

A quel Rythme ?

35 h / semaine

1 semaine en entreprise

1 semaine en cours

Nous consulter pour le calendrier

Type de contrat :

CDD avec possibilité d'embauche en CDI à l'issue